



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 9 mai 1997**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :  
le 24 Avril 1997

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 12 Mai 1997

**Avenant n° 1 au traité de concession entre la Ville de Niort et la  
SOPAC pour la construction et l'exploitation pour le garage de  
l'Espace Niortais**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

**M. Bernard BELLEC - Maire de Niort**

**Présents :**

*Adjoints :*

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD,  
M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE,  
M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, Mme Françoise GAILLARD,  
M. Jacques LAMARQUE

*Conseillers :*

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul  
SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, M. Michel GENDREAU, Mme Claire  
MINALI-BELLA, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard  
NEBAS, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia  
LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M.  
Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline  
LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, M. Hervé LAMPIN, M. Claude  
VITELLINI, M. Michel RIVALLIN, Mme Catherine REYSSAT, Mme Ségolène  
ROYAL, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET

**Secrétaire de séance :** Guy-Marie GUERET

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Jean-Claude ALAZARD donne pouvoir à M. Claude PAGES.  
Mme Nadine PINSON donne pouvoir à M. Robert LEON.  
Mme Danielle RICHARD donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.  
Mme Chantal BARRE donne pouvoir à M. Jean-Michel PASSERAULT.  
Mme Christiane FASILLEAU donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.  
Mme Janine LUCAS donne pouvoir à M. Jean PILLET.

**Excusés :**

*Conseillers :*

Mme Christiane ROUSSELLE

Monsieur Robert LEON, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire,

Après examen par la Commission Générale,

Le Conseil Municipal du 13 décembre 1996 a approuvé le traité par lequel la Ville de Niort confie à la SOPAC la construction et l'exploitation du garage de l'Espace Niortais.

Par ce traité, la SOPAC s'engageait à réaliser l'ouvrage conformément à l'APD approuvé par le Conseil Municipal du 28 octobre 1996, le coût prévisionnel était fixé à 19 400 000 F HT (coût global de l'opération), la Ville participant au financement à hauteur de 10 200 000 F.

Les modifications du projet résultant de la conciliation entre le maître d'oeuvre et la direction de l'Architecture telles qu'acceptées par délibération du conseil municipal du 28 mars 1997 nécessite l'aménagement du traité de concession conformément à son article 9 qui stipule que "les dépassements éventuels du coût prévisionnel du fait de modifications demandées par la Ville, seront pris en charge par cette dernière".

Le présent avenant porte sur les points suivants :

- l'approbation des modifications techniques apportées au projet
- l'approbation de la modification du coût prévisionnel pour le concessionnaire incluant les éléments ci-après :

- surcoût travaux	550 000 F HT
- surcoût maîtrise d'oeuvre dû à la conciliation (mission ACT, EXE)	325 230 F HT
- surcoût maîtrise d'oeuvre dû au nouvel APD	33 939 F HT
- surcoût lié aux frais divers (contrôle technique, SPS...)	40 750 F HT

Soit un surcoût total de 949 919 F HT

Le coût prévisionnel pour la SOPAC s'élève en conséquence à 20 350 000 F HT, la participation de la Ville s'établit à 11 150 000 F.

Il convient, en outre, de fixer contractuellement l'échéancier de versement de la participation au concessionnaire.

En conséquence, l'avenant intègre le calendrier suivant :

- Mai 1997 : 2 000 000 F
- Septembre 1997 : 1 000 000 F
- Avril 1998 : 5 150 000 F
- Juin 1998 : 3 000 000 F.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver l'avenant n°1 au traité de concession entre la Ville de Niort et la SOPAC
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les documents à intervenir.

***(M. le Maire, Président de la SOPAC, n'ayant participé ni au débat ni au vote)***

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	1

Pour le Maire de Niort  
Bernard BELLEC  
L'Adjoint Délégué

Robert LEON

[Ordre du jour](#)